

Apprentissage

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Evaluation du livret d'apprentissage et notation du travail de l'apprenti en entreprise.

Compétence à acquérir :

Le contrat d'apprentissage a pour but de donner aux jeunes une formation générale, théorique et pratique. Le suivi de l'apprenti est réalisé conjointement, par le maître d'apprentissage et par le tuteur université.

- Ø **Le tuteur universitaire** suivra l'étudiant pendant tout son parcours professionnel, et validera son livret d'apprentissage.
- Ø **Le maître d'apprentissage est** Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16 - 21/11/2024